MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO

PROGRAMME D'ÉTUDES P1, J1

REVISION PROVISOIRE
DESSIN ET PEINTURE

1967

REVISION PROVISOIRE
DESSIN ET PEINTURE
CLASSES 1 À 6

Le dessin et la peinture expriment, par la reproduction de formes réelles ou par des motifs symboliques, les réactions personnelles nées de la prise de conscience des faits et des objets. Cette définition vaut aussi bien au stade de l'école primaire que dans toutes les autres sphères de l'activité humaine.

BUTS DE LA FORMATION ARTISTIQUE

Le programme des classes de la 1ère à la 6e comporte l'enseignement du dessin et de la peinture pour permettre à l'enfant d'apprendre à exprimer ses impressions à mesure qu'il fait l'apprentissage de la vie. Il se familiarise ainsi avec les divers agents d'expression artistique et apprend à les manipuler avec une certaine mesure de dextérité; il développe en même temps ses facultés de perception relativement au milieu ambiant qui constitue le sujet de son expression.*

PÉDAGOGIE

Il faut condamner tout enseignement portant atteinte à la nature même du sujet choisi ou au motif employé par l'élève. *C'est l'enfant lui-même qui doit choisir son sujet et son motif.*

Ces principes écartent certaines formes de travaux soi-disant artistiques qui étaient monnaie courante dans le passé. Citons par exemple l'emploi de cercles, de carrés, de triangles etc., tracés d'avance par le maître et servant au dessin de bonshommes de neige, de cages d'oiseaux et autres. Le dessin photographique d'objets n'est pas considéré comme une activité artistique dans ces classes. *Il n'est plus question non plus de demander à certains enfants d'un même groupe d'effectuer des productions individuelles semblables, qu'il s'agisse de peinture ou de matériaux à trois dimensions.*

Un bon enseignement du dessin et de la peinture exige les conditions suivantes:

1 La disposition ordonnée et commode des outils et des matériaux aux fins de distribution et de retour.
2 L'aménagement commode des lieux de travail.
3 L'encouragement à l'emploi d'agents nouveaux mais adaptés au stade de développement de chaque enfant.
4 L'engagement à choisir des sujets convenables.
5 Des démonstrations opportunes visant à faire progresser les enfants dans la maîtrise personnelle des techniques.
6 Des éloges et des encouragements formulés au moment propice.
7 La disposition appropriée des exhibitions auxquelles tous les enfants participeront pleinement.
8 L'encouragement à une critique constructive du produit fini.

RÉSULTATS DE CET ENSEIGNEMENT

Un bon enseignement permet aux enfants de créer des travaux d'art qui reflètent chez chacun d'eux le stade de développement de leur conception artistique.

En général, presque tous les enfants progressent en passant par les stades suivants, même si tous dérogent individuellement ici et là aux normes habituelles de comportement:

1 manipulation sans discernement des articles à leur disposition;
2 manipulation maîtrisée de ces agents;
3 acquisition de la notion des symboles;
4 développement et élaboration de l'idée des symboles dans un milieu donné;
5 acquisition d'une pensée collective, telle qu'exprimée par le choix d'un sujet et par les techniques collectives;
6 manifestation du désir de dessiner et de peindre d'une façon réaliste.**

Il faudrait retenir surtout que le progrès ordonné des enfants, reposant sur la succession des stades naturels, se trouve grossièrement interrompu si le maître indique les figures ou dicte les motifs à employer.

ACTIVITÉS MANUELLES INDIVIDUELLES

Voici quelques-uns des principaux travaux d'art nécessitant des matériaux et des outils:

1 dessiner au crayon à mine tendre, au crayon conté, au crayon de cire et peut-être à l'aide d'autres articles convenables, tels que des crayons à base d'huile; dessin de tableaux;

* Voir *Art Education in the Kindergarten*, Division des Plans d'Etudes Ministère de l'Education de l'Ontario. Ce livre s'applique aux classes 1 et 2 de même qu'au jardin d'enfants. Voir également *Arts and Crafts in the Schools of Ontario*, une autre publication de la Division des Plans d'Etudes.

** LOWENFELD, Viktor et BRITTAIN, W. Lambert, *Creative and Mental Growth*, New York; Macmillan, 1964 (Toronto: Collier-Macmillan), page 93 et les suivantes.

2 peindre avec des pinceaux gros et fins en utilisant de la peinture tempera, mélanger différents éléments, tels que du crayon de cire et de la peinture claire, peindre avec les doigts pour créer des motifs divers;
3 modeler de l'argile;
4 travailler avec du papier; déchirer ou couper et coller à un support; effectuer des tableaux; travail à trois dimensions;
5 préparer des affiches et des étalages;
6 construire à l'aide de bois et d'autres matériaux; sculpter du bois;
7 fabriquer et actionner des marionnettes.

De toutes ces activités, la création de tableaux demeure la plus importante et mérite qu'on lui consacre la majeure partie du temps.**

TRAVAIL COLLECTIF

Le travail en groupe doit faire partie de la formation artistique. Ceci exige d'abord une "activité quasi collective" au cours de laquelle les plus jeunes enfants amorcent le travail individuellement, quitte ensuite à unir leurs talents pour "monter un village" par exemple, avec leurs coupures de papier. Le second genre de travail collectif pour les enfants plus âgés consiste à établir conjointement un plan avant de commencer effectivement le travail et exige une consultation plénière soignée à mesure que l'oeuvre avance. Tous les articles et les procédés énumérés sous la rubrique "Activités manuelles individuelles" peuvent s'appliquer à ces deux genres de travail collectif.

FORMATION ARTISTIQUE DES ÉLÈVES TARDIFS

Les élèves tardifs des classes spéciales et des classes régulières sont susceptibles d'un travail artistique créateur. On devrait les stimuler souvent à ce genre de travail plutôt qu'à "mâcher" toute la besogne pour eux à l'aide de modèles ou d'exercices d'imitation.***

APPRÉCIATION DE TRAVAUX ARTISTIQUES

Les travaux artistiques les plus appréciés des jeunes enfants sont leurs propres productions. On devrait réserver une période au cours de laquelle les enfants peuvent parler librement de leurs propres créations artistiques.

Il importe aussi que le maître puisse faire voir aux enfants des travaux professionnels intéressants à deux ou trois dimensions afin de provoquer chez eux des commentaires pertinents. Le sujet et la composition de ces travaux devront forcément rester à la portée de la compréhension des enfants. Le maître pourra transmettre aux élèves quelques données historiques au sujet de certains artistes et de leurs oeuvres, s'il estime que ces renseignements sont utiles aux enfants. De temps à autre, il y aura lieu de les inviter à discuter d'oeuvres à deux ou trois dimensions.

Le maître devrait employer les termes d'art consacrés afin d'aider les enfants à acquérir un bon vocabulaire. Il n'est pas nécessaire de s'en tenir à un langage enfantin, car les enfants auront tôt fait de saisir le sens des mots tels que "rythme", "harmonie", ainsi que celui des éléments de la présentation etc.

EXHIBITIONS

Il faudrait qu'il y ait pour ainsi dire une exposition continuelle des travaux des enfants sous forme de décors attrayants. A cet effet, le changement fréquent des arrangements s'impose, et chacun des enfants doit pouvoir de temps à autre retrouver ses propres travaux dans ces expositions. Il importe d'enseigner dès que possible aux enfants à effectuer leurs propres expositions.

L'observation et la discussion des arrangements de travaux s'avéreront très utiles puisque chaque pièce sera unique en son genre. Elle est depuis longtemps révolue l'époque de ces étalages avec leurs rangées de pièces identiques imposées par les maîtres et ne contribuant en rien à la formation des enfants.

ÉVALUATION

Il ne faut pas donner de cote d'évaluation ou de note aux travaux des enfants. L'évaluation devrait être faite privément et reposer sur la connaissance que le maître a de l'élève et sur les progrès qu'il attend de lui. Il faut proscrire à tout prix ces concours de travaux artistiques sur une base individuelle. Il s'agit de faire de l'art pour l'amour de l'art et exposer les créations artistiques pour ce qu'elles peuvent transmettre d'un être humain à un autre. Les enfants ne produisent pas de travaux artistiques pour obtenir des notes ou des prix mais plutôt pour transmettre leurs pensées et leurs impressions aux autres.

MOBILIER ET DISPOSITION

Les enfants des classes 1 à 6 emploient des matériaux à deux ou trois dimensions dans leur cours de formation artistique. Il faut donc des endroits réservés à l'entreposage de ces matériaux et des locaux commodes pour l'exécution des travaux effectués à l'aide de ces matériaux. Les enfants auront besoin, entre autres, d'un secteur du plancher où les plus jeunes feront de la peinture; de tables pour le modelage de l'argile; de carton et de bois etc.; d'une plateforme pour les marionnettes; d'un lieu d'entreposage particulier pour les fournitures de marionnettes, de dessin et de peinture, pour les instruments nécessaires à couper le papier, pour les provisions de papier couramment utilisées.

Il faut également un endroit assez spacieux pour le séchage et l'exposition des travaux à deux ou trois dimensions. On ne peut pas se dispenser d'un ou deux éviers avec robinet d'eau chaude et d'eau froide.

OUTILS ET FOURNITURES

Voici parmi les fournitures et les outils, quelques-uns des articles les plus importants et nécessaires à cet enseignement dans le jardin d'enfants.

- *pinceaux* — pinceaux à peinture plats, en soie de porc, d'un pouce à un quart de pouce de largeur; pinceaux à peinture, en pointe, en soie de porc et en poil de martre, grand modèle (no 6 ou 7) et des pinceaux en poil de martre plus petits pour les travaux de détail; de la colle de pâte.

- *crayons* de cire, 10 ou 12 couleurs, noirs, blancs.
- *peinture* pour affiches, liquide en chopine ou poudre à la livre (blanche, noire, jaune, bleue, brune, verte, rouge, comme couleurs de base; autres couleurs, y compris magenta, comme agrément; probablement deux fois plus de blanc, de noir et de jaune que des autres couleurs); couleurs pour peinture à l'eau en boîtes de 8 couleurs.
- *papier* rouleau de papier d'emballage fort ou de brouillon atteignant même 36″ de large; papier bulle 12″ x 18″ pour dessin et 18″ x 24″ pour peinture, crème ou gris; papier coloré pour bâtir, 9″ x 12″ pour découpage et 12″ x 18″ comme support aux fins de collage et de peinture, toutes les couleurs habituelles; papier-journal, ordinaire 18″ x 24″.
- *contenants de peinture* plateau à brioches avec 6 creux au moins.
- *colle de pâte* pour écoliers, pintes, pots ou flacons compressibles de 2 onces pour chaque élève.
- *crayons* gros, tendreté 6B.
- *planchettes de travail* contreplaqué 18″ x 24″.
- *ciseaux* normes de sécurité habituelles, convenables pour les classes 1 à 6.
- *restes* les restes de toute sorte sont très utiles; chiffons, papier, boîtes de carton, abaisse-langue.
- *outils* de menuiserie, de sécurité convenable pour les différentes classes.

Le maître devrait autant que possible disposer les matériaux et les fournitures sous forme de trousses individuelles. Il faudrait enseigner aux enfants à se tenir à la file indienne pour recevoir leurs fournitures.

* Consulter *Children and Their Pictures*, Division des Plans d'Etude, Ministère de l'Education de l'Ontario.

** Pour l'énoncé général du programme d'enseignement artistique, se reporter à *Art and Crafts in the Schools of Ontario*, Division des Plans d'Etude, Ministère de l'Education de l'Ontario.

*** *Art Education for Slow Learners*, Division des Plans d'Etude, Ministère de l'Education de l'Ontario.

PUBLICATIONS SUR LA FORMATION ARTISTIQUE, DISPONIBLES À LA DIVISION DES PLANS D'ÉTUDES

Art and Crafts in the Schools of Ontario
On trouvera dans cette publication des précisions sur les buts et les objectifs de la formation artistique dans nos écoles. Ce livre donne le programme de la composition des tableaux et offre des suggestions sur sa mise en oeuvre, le programme de l'enseignement de l'exécution des formes et des autres activités artistiques signalées dans l'énoncé qui précède. Il suggère également des méthodes servant à évaluer le travail des instituteurs et des élèves. Ce livre comporte finalement des renvois à d'autres publications à l'intention des instituteurs.

Pages ix—62, illustrations en couleur, similigravure.

Children and Their Pictures
Cet opuscule énonce le programme de la composition des tableaux à l'école élémentaire et étudie la nature des sujets de cette composition, les méthodes d'enseignement et les réalisations des élèves aux différents stades de développement.

Pages vii—16, avec illustrations.

Art Education in the Kindergarten
Ce livre est destiné aux institutrices des jardins d'enfants, mais peut s'avérer utile aux instituteurs de toutes les classes de l'école primaire. On y traite divers sujets, tels que les modes d'expression que peuvent traduire les travaux des petits enfants, le montage matériel et les articles servant à la formation artistique dans les classes inférieures, les sujets favoris des jeunes élèves et les méthodes d'enseignement les plus efficaces auprès des tout petits.

Pages viii—40, illustrations.

Art Education for Slow Learners
Ce livre est destiné surtout aux institutrices des classes auxiliaires. Il peut toutefois s'avérer utile à tout enseignant chargé d'élèves au développement mental tardif. La matière comprend l'expression artistique d'enfants de différents niveaux intellectuels, les sujets choisis par les enfants arriérés, les méthodes d'enseignement efficaces auprès de ces enfants et enfin les matériaux et techniques convenables pour cette catégorie d'élèves.

Pages x—46, illustrations.